

MAIRIE DE PARIS



1.000 parrains pour 1.000 emplois

En partenariat avec l'ANDRH IDF, l'Association Nationale des DRH Ile-de-France

Dossier de presse
Lundi 1^{er} juin 2015

Contact presse - Quitterie Lemasson - -presse@paris.fr - 01.42.76.49.61



ADAGE



Edito

Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'emploi



En lançant son « Initiative Emploi », en novembre 2014, Anne Hidalgo a porté un message fort auprès des entreprises et des professionnels de l'emploi parisiens : chaque opportunité économique doit être une opportunité d'emploi pour les Parisiens et la ville de Paris a un rôle majeur à jouer pour favoriser une meilleure rencontre entre l'offre et la demande d'emplois.

Pour y arriver, il faut faire en sorte que les acteurs économiques et les acteurs de l'emploi apprennent à mieux se connaître et à travailler plus ensemble. La mobilisation de tous est nécessaire car la lutte contre le chômage est l'affaire de tous.

L'opération « 1 000 parrains pour 1 000 emplois », lancée avec l'Association nationale des directeurs des ressources humaines Île-de-France, en est une première illustration. Les entreprises sont des partenaires à part entière de la lutte contre le chômage et l'ANDRH Île-de-France, par son expertise et son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations, m'est apparue comme un interlocuteur naturel.

Nous avons construit ensemble un programme adapté à la réalité des cadres de l'entreprise. L'opération « 1000 parrains pour 1000 emplois » permet aux chercheurs d'emploi de reprendre contact avec le monde de l'entreprise grâce à un parrainage, qui peut prendre différentes formes en fonction des disponibilités du parrain ou de la marraine, de ses appétences et de l'état d'avancement du projet professionnel du filleul. La mobilisation d'un réseau comme l'ANDRH Île-de-France, aux côtés de la Ville de Paris, est une véritable opportunité pour les personnes en recherche d'emplois et les partenaires emploi qui les accompagnent (Pôle emploi, Mission Locale, club Face, Mozaik RH, ADAGE et le PLIE).

Dans la lutte contre le chômage, nous devons mettre nos énergies en commun. Cette opération est la preuve que le monde de l'entreprise, le monde associatif et une collectivité comme Paris peuvent créer, ensemble, une dynamique positive au service des chercheurs d'emploi parisiens.

L'emploi à Paris

La capitale a mieux résisté à la crise de 2008 que le reste du territoire national. Elle est régulièrement saluée dans les classements internationaux pour son attractivité et son secteur de l'innovation. Son taux de chômage est par ailleurs inférieur à la moyenne nationale : 8,3%, contre 9,9% en France.

Les chiffres de la création d'entreprise sont aussi encourageants : entre juillet 2013 et juillet 2014, la création d'entreprises à Paris est en hausse de 2.1 % et les défaillances sont en baisse de 7.6%.

Cette situation est le fruit de la politique menée depuis 2001 par l'Exécutif municipal. En treize ans, Paris a renoué avec l'attractivité, diversifié ses emplois et développé un accompagnement individualisé des personnes en recherche d'emploi.

Paris a développé de nombreux programmes d'accompagnement et de formation des chercheurs d'emploi. Elle bénéficie d'un réseau de professionnels de l'emploi particulièrement dense : ses 6 Maisons des Entreprises et de l'Emploi et les 23 agences Pôle emploi, qui font un accueil généraliste ; la Mission Locale de Paris, l'École de la 2e Chance et Mozaïk RH, dédiés aux jeunes ; le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, pour les personnes en insertion ; ainsi qu'un réseau d'associations de proximité.

Tout au long de l'année, des Forums de recrutement, lieux de rencontre et d'information, sont proposés aux Parisiens. Un important programme de formation permet de faire monter en compétences 1000 stagiaires chaque année, sur les métiers en tension de la capitale.

Ce bilan positif et les nombreux atouts de la capitale ne doivent pas nous faire oublier que 133 750 personnes cherchent encore aujourd'hui un emploi. Les seniors sont particulièrement touchés : ils représentent ¼ des demandeurs d'emploi inscrits. On compte également à Paris une proportion importante de cheffes de famille monoparentale et de nombreux artistes en situation précaire. Des solutions sont encore à développer afin de les accompagner.

C'est pourquoi aujourd'hui Anne Hidalgo a décidé, dès le début de son mandat, de mettre en place un plan d'action concret sur les 5 prochaines années avec l'« initiative emploi » dont l'opération 1.000 parrains pour 1.000 emplois est une illustration concrète.

Opération 1.000 parrains pour 1.000 emplois

Cette opération est née de la volonté de la Maire de Paris d'engager tous les acteurs de l'emploi et les citoyens parisiens dans la bataille pour l'emploi. En partenariat avec l'ANDRH Ile-de-France, la Ville de Paris a souhaité nouer un lien fort avec le monde de l'entreprise, à travers un dispositif de parrainage qui mobilise aussi bien les partenaires de l'emploi que les acteurs économiques engagés.

L'objectif de cette initiative est d'agir pour l'emploi des Parisiennes et des Parisiens en permettant à des chercheurs d'emploi de conserver ou de prendre contact avec le monde de l'entreprise via une opération de parrainage.

Comment ça marche ?

Cette opération propose différentes formes d'engagements entre les employeurs et les chercheurs d'emploi. Il peut s'agir de :

- **Un parrainage « régulier »**

Cette forme la plus classique de parrainage se traduit par des rencontres régulières entre le chercheur d'emploi et l'employeur. Le parrain/marraine accompagne et conseille le chercheur d'emploi en apportant un regard extérieur sur sa recherche d'emploi et sur son projet professionnel.

- **Un parrainage « ponctuel »**

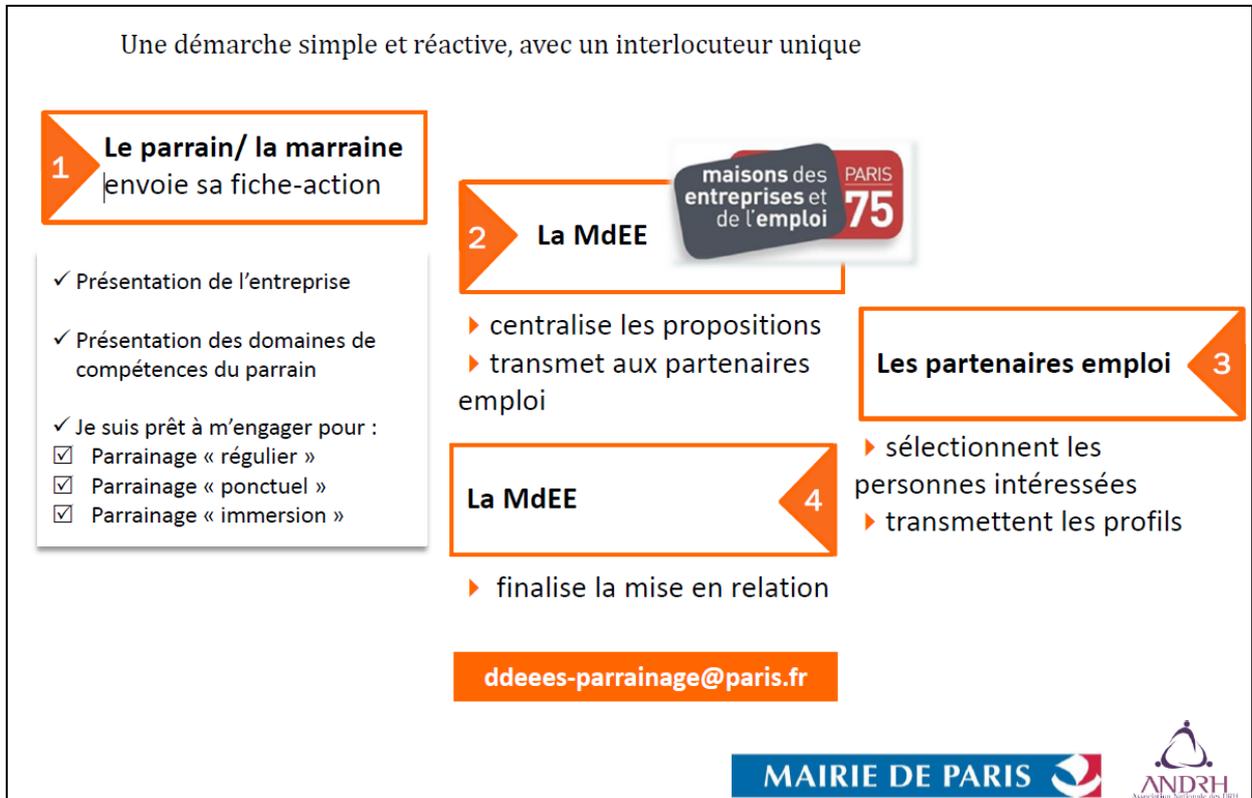
Cette forme d'engagement propose un accompagnement ponctuel du chercheur d'emploi en le conseillant sur son projet professionnel. Cela se traduit par l'organisation de visites d'entreprise, d'entretiens de validation du projet professionnel mais également par la participation à des rencontres organisées par les partenaires de l'opération.

- **Un parrainage « immersion »**

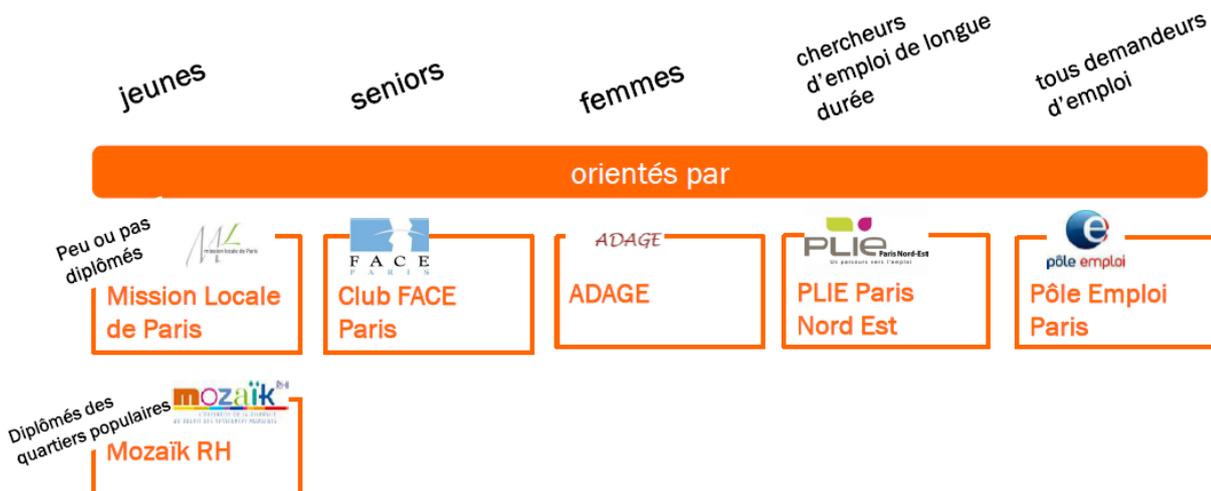
Il s'agit de proposer un stage en immersion au chercheur d'emploi, d'une durée de 5 jours à 1 mois. Cela lui permettra de confirmer son projet professionnel et d'acquérir certaines compétences nécessaires pour pouvoir prétendre au métier choisi.

Concrètement, la démarche est très simple. Le parrain envoie une « fiche-action » dans laquelle il présente son entreprise, ses domaines de compétence et la forme d'engagement souhaitée. La Maison des Entreprises et de l'Emploi (MdEE) centralise les demandes et les transmet aux partenaires de l'emploi. Elle se charge ensuite de mettre en relation les parrains et les filleuls.

Ces parrainages sont ouverts à tous les chercheurs d'emploi parisiens accompagnés et orientés par les professionnels de l'emploi et partenaires de la Ville de Paris (Mission Locale de Paris, Club Face Paris, ADAGE, PLIE, Pôle emploi Paris, Mozaik RH).



Cette opération permet de mettre en synergie les acteurs parisiens de l'emploi autour d'une démarche commune. Elle permet également, grâce à des formes d'engagements différenciés, d'adapter la réponse au profil du chercheur d'emploi. Un parrainage « immersion » sera parfaitement adapté pour accompagner un chercheur d'emploi dont la réflexion professionnelle est déjà aboutie. Un parrainage ponctuel sera, au contraire plus adapté, pour un chercheur d'emploi en réflexion sur une reconversion professionnelle.



Kevin Taillandier - Parrain de « 1.000 parrains pour 1.000 emplois »- Chargée de mission internet à la Commission de régulation de l'énergie

«C'est une démarche que je faisais régulièrement avec ma famille et mes amis et cela m'a paru naturel de la faire pour des gens que je ne connais pas et qui en ont besoin.

Je pense que c'est une solution qui fonctionne et permet d'aiguiller des chercheurs d'emplois qui peuvent se sentir perdus dans leur recherche. Cela permet de leur apporter le regard d'un professionnel, et de les aider à mettre en valeur leur profil, leurs compétences et leurs qualités »

Hawa Kebe -Filleule « 1.000 parrains pour 1.000 emplois »- jeune diplômée - en recherche d'emploi dans la communication

« Le parrainage m'apporte un soutien personnalisé tant moral qu'au niveau professionnel. Il y a des choses qu'on ne sait pas forcément lorsqu'on est jeune diplômé. Grâce au parrainage avec un professionnel, j'ai appris à mettre en avant mes compétences. »



L'ANDRH en quelques mots

ASSOCIATION LOI 1901, CRÉÉE EN 1947, L'ANDRH EST LA PLUS GRANDE COMMUNAUTÉ DE PROFESSIONNELS DES RESSOURCES HUMAINES EN FRANCE.

Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines représentant les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales.

Avec plus de 5 000 membres, organisée en 80 groupes locaux, dont 18 en Ile-de-France, elle est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Depuis plus de soixante-cinq ans, l'ANDRH anticipe et accompagne l'évolution des métiers des ressources humaines et est devenue, au fil des années, la communauté de référence dans le débat RH.